



Résidence principale ou secondaire ???

Par **laurence50**, le **11/07/2013** à **12:06**

BonjourrrnJe travaille depuis 4 ans à plus de 80km de mon domicile (maison considérée comme domicile principal, finie de payer depuis 1 an), j'effectue les trajets 4 fois par semaine. La fatigue se faisant de plus en plus sentir, j'envisage d'acheter un petit appartement sur place pour pouvoir m'y poser quelques jours par semaine. Mes questions sont les suivantes : rnrn- dois-je (puis-je) considérer cet achat comme résidence "secondaire" ou bien puis-je le considérer comme résidence principale, sachant que mon conjoint habitera toujours dans notre maison actuelle, proche de son lieu de travail ? rnrn- Est-ce possible que la résidence principale soit différente pour chacun des conjoints ? rnrn- quels sont les intérêts et les inconvénients de déclarer notre future acquisition comme résidence secondaire ou principale ?rnrnD'avance un grand merci à ceux qui éclaireront ma lanterne...

Par **cocotte1003**, le **11/07/2013** à **13:09**

Bonjour, vous ne pouvez fiscalement pas avoir deux résidences principales. Le domicile conjugal est commun aux deux époux sauf si vous êtes officiellement séparés. La fiscalité est élué importante sur une résidence secondaire, cordialement